

POUR UN AUDIT INDÉPENDANT DU SYSTÈME DE RETRAITE

Aucune vraie réforme des retraites ne pourra être réalisée, tant que ceux qui sont appelés à la mettre en œuvre ne connaîtront le véritable état financier du système. C'est à quoi Sauvegarde Retraites travaille activement, en lien avec des députés soucieux de s'informer avant de voter.

Lorsqu'ils ont lancé le « chantier » de la nouvelle réforme des retraites (une de plus !), le Président de la République et le haut-commissaire Jean-Paul Delevoye, avaient affirmé qu'elle n'était pas dictée par des considérations financières : le système, disait Jean-Paul Delevoye, était « presque » à l'équilibre, comme en faisaient foi les projections du Conseil d'Orientation des Retraites (COR), qui travaille sur des hypothèses émises par le gouvernement...

Or, patatras ! En juin dernier, le COR corrige ces projections trop optimistes : finalement, le déficit du système devrait atteindre environ 12 milliards d'euros à l'horizon 2022. Et au mois de novembre, le COR revoit encore sa copie et annonce pour 2025 un déficit qui pourrait atteindre 17 milliards d'euros. Feignant d'être étonné, le gouvernement s'appuie sur ces informations pour envisager un nouveau recul de l'âge pivot ou une augmentation de la durée de cotisation.

C'est une hypocrisie. Ni l'Élysée, ni Matignon, ni Bercy, ni le haut-commissariat chargé de la réforme des retraites, n'ignorent que le système est depuis longtemps déficitaire, en raison notamment de l'énorme poids financier que représentent les régimes spéciaux du secteur public – à commencer par celui des fonctionnaires de l'État, qui ne dispose même pas d'une caisse de retraite ! À quoi bon, du reste, puisque les cotisations y sont fictives ?

En revanche, les pensions versées sont bien réelles et payées, via l'impôt et la dette, par les contribuables – y compris les actifs du secteur privé, qui cotisent en outre pour financer leurs propres régimes de retraite, bien moins généreux. A eux

seuls, les régimes spéciaux des trois fonctions publiques et des ouvriers de l'État représentent près du quart des dépenses de l'ensemble des régimes de retraite (312 milliards d'euros en 2017). Et cela, sans compter ceux des entreprises publiques : SNCF, RATP, EDF et GDF, Banque de France, contrôleurs aériens, etc.

L'avenir aussi est obéré par la « dette retraite » : les engagements retraite des fonctionnaires de l'État étaient évalués, en 2017, à 2 212 milliards d'euros. Jamais prise en compte, elle s'ajoute pourtant à la dette publique « officielle » (environ 2 360 milliards d'euros).

De nombreux députés se mobilisent !

Tout cela, le gouvernement le sait ; mais il est moins sûr qu'il connaisse lui-même exactement l'état financier du système de retraite. À plus forte raison, comment les parlementaires le pourraient-ils ? Les élus consciencieux souhaitent donc s'informer afin de pouvoir voter un budget sincère et se prononcer sur le bien-fondé de la réforme. Dans ce but, Patrick Hetzel, député du Bas-Rhin, a déposé, en s'appuyant sur l'expertise de Sauvegarde Retraites, une résolution de loi invitant le gouvernement « à commander, dans les meilleurs délais, un audit financier indépendant des régimes de retraite ».

À l'heure où nous écrivons, cette résolution a déjà été signée, outre Patrick Hetzel, par les députés :

Damien Abad, Julien Aubert, Nathalie Bassire, Thibault Bazin, Valérie Bazin-Malgras, Valérie Beauvais, Émilie Bonnivard, Valérie Boyer, Xavier Breton, Bernard Brochand,

Fabrice Brun, Jacques Cattin, Dino Cinieri, Pierre Cordier, Josiane Corneloup, Marie-Christine Dalloz, Bernard Deflesselles, Rémi Delatte, Vincent Descoeur, Fabien Di Filippo, Jean-Pierre Door, Marianne Dubois, Virginie Duby-Muller, Pierre-Henri Dumont, Daniel Fasquelle, Nicolas Forissier, Laurent Furst, Jean-Jacques Gaultier, Michel Herbillon, Mansour Kamardine, Brigitte Kuster, Valérie Lacroute, Sébastien Leclerc, Marc Le Fur, David Lorion, Véronique Louwagie, Olivier Marleix, Frédérique Meunier, Jean-François Parigi, Éric Pauget, Guillaume Peltier, Bernard Perrut, Bérengère Poletti, Didier Quentin, Alain Ramadier, Robin Reda, Frédéric Reiss, Jean-Luc Reitzer, Vincent Rolland, Raphaël Schellenberger, Jean-Marie Sermier, Éric Straumann, Laurence Trastour-Isnart, Charles de la Verpillière, Arnaud Viala, Michel Vialay.

De son côté, notre association a adressé à ses membres une pétition qui va dans le même sens. Un grand merci pour votre mobilisation sans précédent ! Le préalable à toute réforme visant réellement à établir l'équité entre les retraités est de faire la lumière sur l'état financier du système, « plombé » par les régimes spéciaux.

SAUVEGARDE RETRAITES
Association déclarée
loi 1901
Présidente :
Jeannine FERRON
Siège Social : 53, rue
Vivienne 75002 PARIS
Téléphone : 01 43 29 14 41
www.sauvegarde-retraites.org